

Déclaration de naissance

Tarif conventionnel (Assurance maladie)

Définition de glossaire

Mis à jour le 10 janvier 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Tarif sur la base duquel s'effectue le calcul pour le remboursement d'un acte médical par l'Assurance maladie. Appelé aussi *tarif de responsabilité*.

- Code de la sécurité sociale : articles L160-13 à L160-16 - L160-13



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr